

Technicien Bâtiment

RESSOURCES PEDAGOGIQUES Séance 020.20.060 LES APPUIS LES SEUILS LES FINITIONS

APPUI TECHNIQUE 010.2

Accueil

Apprentissage

Période en entreprise

Evaluation



I RESSOURCES PEDAGOGIQUES

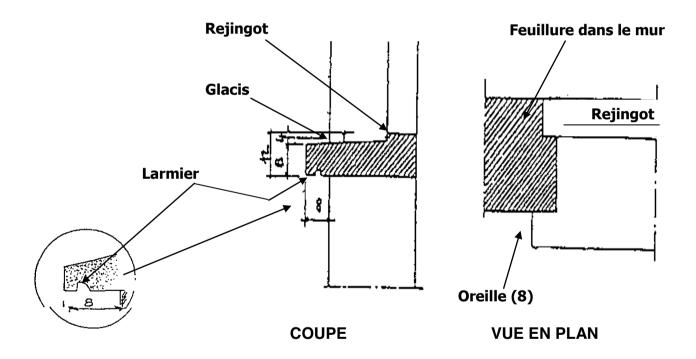
I.1 APPUIS TECHNIQUE

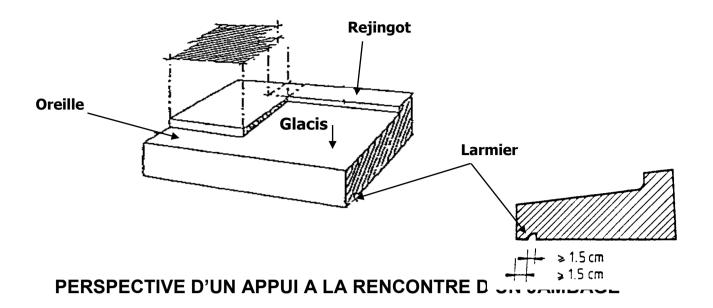
Les appuis de fenêtre

Définition - Rôle

Les appuis de fenêtre sont les éléments de construction servant à assurer l'étanchéité de l'allège et à éloigner l'eau de ruissellement de la façade. Ils assurent la jonction étanche avec la menuiserie.

Description





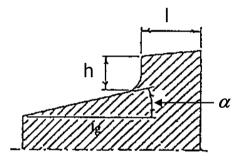
Dimensions minimales des appuis en béton

I = largeur du rejingot

h = hauteur du rejingot

 α = angle de pente de l'appui

Ig = longueur du glacis



Les dimensions réelles pour I, h et $tg\alpha$ doivent eure superieure aux vaieurs données au tableau suivant :

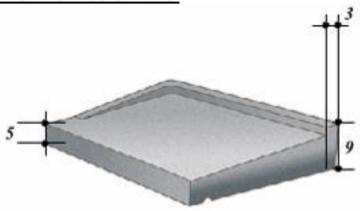
APPUI	REJINGOT				
en mm	Largeur minimale	Hauteur minimale	Pente minimale		
	I	h	tg α		
En béton coulé en place avant pose de la menuiserie	40 mm	25 mm	0,10 ou 10%		
Préfabriqué en béton mis en place avant		25 mm	0,08 ou 8%		
pose de la menuiserie	30 mm	20 mm	0,10 ou 10%		
En béton coulé en place après pose de la menuiserie	40 mm	40 mm	0,10 ou 10%		

Le plan supérieur du rejingot peut présenter une légère pente qui doit alors se présenter vers l'extérieur.

Matériaux

L'appui peut être réalisé en différents matériaux suivant l'esthétique désirée qui peut être régionale, ou du coût financier.

🤄 En béton armé moulé vibré.

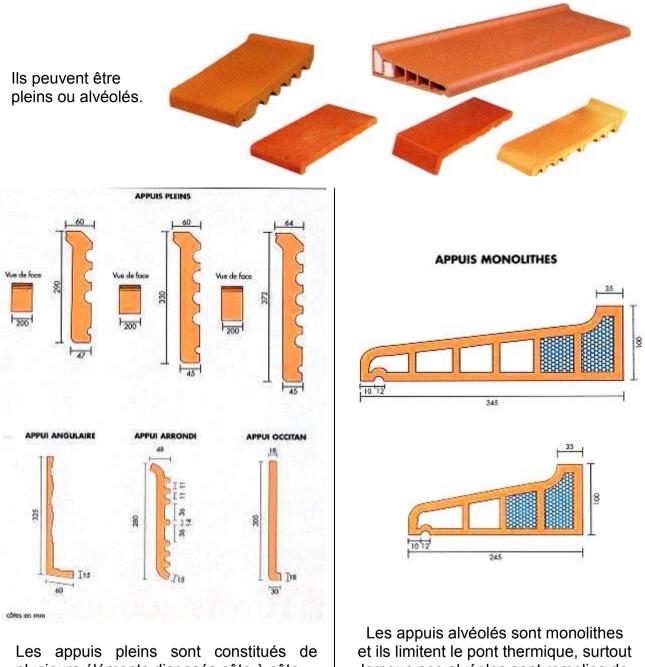


3 largeurs :

- > 27 cm Pour mur sans isolation.
- > 33 cm Pour mur avec plaque de plâtre et isolation
- > 37 cm Pour mur avec isolation et contre cloison.

Tableau d dimensio						070	
Longueurs	Longueurs	← 270 →	Poids	<	Poids	← 370 →	Poids
nominales cr	m béton cm	Dénomination	(kg)	Dénomination	(kg)	Dénomination	(kg)
40	52	SE 040	21	SM 040	24	SL 040	29
50	62			SM 050	29	SL 050	35
60	72	SE 060	29	SM 060	33	SL 060	40
80	92	SE 080	37	SM 080	42	SL 080	51
90	102			SM 090	47	SL 090	57
100	112	SE 100	45	SM 100	51	SL 100	62
110	122			SM 110	56	SL 110	69
120	132	SE 120	53	SM 120	60	SL 120	73
130	142			SM 130	65	SL 130	79
140	152	SE 140	61	SM 140	69	SL 140	84
150	162			SM 150	74	SL 150	89
160	172			SM 160	78	SL 160	95
180	192			SM 180	87	SL 180	106

En terre cuite.



plusieurs éléments disposés côte à côte.

lorsque ses alvéoles sont remplies de mousse isolante.

♦ En appuis fibre ciment :

Ils sont alvéolés (traitement du pont thermique) et monolithes.

Les propriétés du matériau permettent de diminuer l'épaisseur et le débord du nez.

Ils sont de teinte naturelle et livrés en barres de 3.00 m et coupés à longueur, ce qui occasionne un gros pourcentage de chutes.

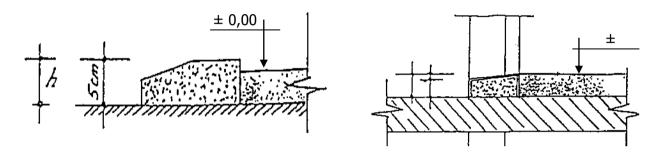
2. Les seuils de porte

• Définition - Rôle

C'est la partie située au bas d'une porte devant assurer le passage et l'étanchéité.

• Description

Seuil béton :



Seuil fonte:



N. B.: dans le cas d'accès extérieur (sur T.N.) h ≥ 15 cm

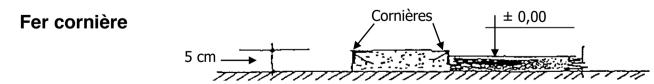
• <u>Matériaux</u>

Le plus souvent réalisé au mortier avec surface lissée bouchardée.

Anciennement en pierre.

Parfois revêtu de carrelage comme l'entrée.

En bâtiment « industriels où les passages sont fréquents, il faut protéger les arêtes avec des profils métal : cornières : fer, laiton, inox.



3. Bande de dressement

• Définition :

Réaliser une bande d'enduit de mortier de largeur 10 cm, bien verticale, plat et uni mais pas nécessairement lisse, sur les murs intérieurs ; au pourtour de toutes les ouvertures extérieures, ceci côtés jambages et voussures.

Permet la mise en œuvre de pose en conformité des menuiseries extérieures, , afin d'assurer une étanchéité air, eau, vent.





Bandes de dressement

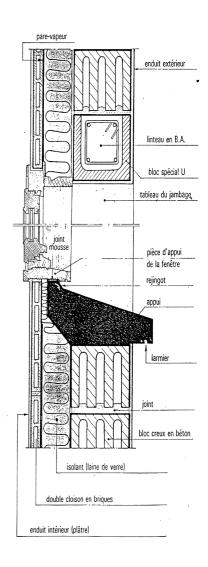
I QUESTIONNAIRE EN 010.2

Répondre, à l'aide de vos ressources, aux questions suivantes :

- 1 Quel est le rôle d'un appui de fenêtre?
- 2 Quel est le rôle d'un seuil?

- 3 Observez la coupe ci-contre:
- -A quoi sert le rejingot?

-A quoi sert le larmier?



Etablissement référent

Direction de l'Ingénierie

Equipe de conception *AFPA - FAGERH*

Remerciements :

A l'ensemble des formateurs TEB du dispositif AFPA et FAGERH

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle. «toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la reproduction par un art ou un procédé quelconques.»

Date de mise à jour: Janvier 2014 afpa © Date de dépôt légal mois année

